RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.A. DOMICILE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : [redacted]
483 660 130 RCS SAVERNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 05 décembre,
A 9H30,

Les associés de la Société A.A. DOMICILE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par tous moyens adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Benjamin HELL, en sa qualité de Gérant de la société BLH DEVELOPPEMENT, Présidente de la Société.

Madame Béatrice GAUTHIER-HELL est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,

- La feuille de présence et la liste des associés,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- le rapport de la Présidente,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jou suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Benjamin HELL de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société BGH FINANCE, SARL au capital de 700 000 euros, dont le siège social est 4 A Rue de l'Europe, 67520 MARLENHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 839 476 496,
représentée par Madame Béatrice GAUTHIER-HELL, co-gérante.

Conformément aux dispositions des statuts, la société BGH FINANCE disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

La société BGH FINANCE aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Madame Béatrice GAUTHIER-HELL, au nom de la société BGH FINANCE qu'elle représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour elle-même et pour sa société, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

[redacted]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Benjamin HELL

Le secrétaire

Béatrice GAUTHIER-HELL

[redacted]

Société BLH DEVELOPPEMENT
Rep. par Benjamin HELL

Société BGH FINANCE
Rep. par Béatrice GAUTHIER-HELL
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

[redacted]